

Hollande du mou au dur : enfin, la révolution ?, Lagarde convoquée par les juges mais protégée par l'Élysée : révélations



Le "changement" serait-il arrivé ? Enfin, Hollande "court son risque", applaudit "Le Point", qui révèle le plan secret du président pour le "gouvernement économique" de l'Europe...

Avec Barbara Lambert

Visiblement, les mauvaises ventes des hebdomadaires affichant Hollande en couverture n'ont pas suffi à convaincre les mags de changer de braquet... Après "Le Point" et sa une "Qu'est-ce qui coince ?" la semaine dernière, "Le Nouvel Obs", optant pour le compromis (?), affiche ce jeudi sous sa couverture "Travailler à Paris... vivre à la campagne" un bandeau imprimé en lettres écarlates : "Faut-il désespérer de Hollande ?" Courageux ? Surtout étonnant, de la part d'un hebdomadaire dit "de gauche"... Mais Laurent Joffrin, devançant notre surprise, a une explication...

"L'Obs" / "Le Point", même combat ?

"Nos lecteurs seront peut-être heurtés par notre titre de couverture, volontairement provocant, prévient le directeur de la publication. Force est de reconnaître, pourtant, qu'à droite et à gauche on questionne la politique de François Hollande, on critique sa posture, on fustige ses louvoisements. (...) Alors faut-il encore espérer, quand on a voté de ce côté, quand on a cru au changement, quand on a souhaité une politique à la fois juste et réaliste ? Hollande, ô désespoir ? Pour répondre à cette question, allons au cœur des incertitudes de l'opinion, qui portent sur l'action menée, mais aussi sur celui qui la mène. Et pour dire crûment les choses, répondons à la question clé : est-il à la hauteur ?" Rôôô, comme "Le Point" le 11 avril, dis donc (voir la RP du même jour) ! Bizarre, cette convergence de vue... Bizarre, aussi, de refaire ce qui a déjà été fait... il y a un mois, en plus — si tant est que quelque chose ait alors été fait, hum.

Hollande "à hauteur d'homme"

Car que nous dit "L'Obs", en fin de compte ? "Hollande est un monarque sans couronne, un chef d'Etat sans apprêt, un président-citoyen. On dit qu'il n'est pas à la hauteur parce qu'il est à hauteur d'homme. Humain, trop humain... Sa prudence lui a fait manquer son début. Au lieu d'un réformateur décidé à frapper fort et vite, on a vu l'architecte d'un programme méthodique étalé sur une longue année. (...) La même prudence lui a fait retarder des décisions à chaud, dans les crises sociales, notamment, ce qui a installé cette réputation d'hésitation qui lui coûte cher. Mais il est une légende dont il faut faire justice, celle d'un président immobile, impuissant, aboulique. Au contraire, Hollande décide et il décide en fonction d'un cap. Quiconque est de bonne foi, hostile à cette ligne ou favorable, le reconnaîtra". Ca veut donc dire que Hollande est "à la hauteur", qu'il ne faut pas en

“ désespérer ” ?

Faut-il désespérer de Hollande ? La réponse de “ L’Obs ”

Ptêt ben qu’oui, ptêt ben que non... “ Il ne s’agit pas seulement du Mali, théâtre où l’homme s’est mué en chef de guerre, reprend Joffrin. La hausse des impôts sur les classes favorisées, le rapport Gallois, le compromis sur le marché du travail, le mariage gay, le sauvetage de la Grèce, les emplois aidés, le gel des dépenses publiques : sur tous ces points épineux, les décisions sont venues, claires et nettes. L’ennui, c’est qu’elles sont pour la plupart impopulaires et n’ont, pour l’instant, pas produit de résultat : tout est là. (...) **Dans un pays qui conserve de formidables atouts, l’espoir peut revenir. (...) Le dos au mur de la récession, il n’est d’autre choix que mener les réformes avec détermination, non seulement celles du redressement (...) mais aussi celles de la justice (...). A cette condition, l’offensive de l’an II passera dans les faits. A cette condition, on n’aura plus lieu de désespérer** ”. Tout ça pour ça... c’était bien la peine de prendre les devants pour défendre ce “ titre de couverture, volontairement provocant ”...

Quand Hollande “ prend son risque ”

C’est la semaine des grands retournements... A l’heure où “ L’Obs ” fait mine de flinguer Hollande en couverture, “ Le Point ” (qui consacre sa une aux “ Nouveaux codes de la réussite ”) lui tresse des lauriers en pages intérieures. Non ? Si. “ **Dans l’indifférence de la presse et en plein euroscepticisme, François Hollande prend “ son risque ” : une relance de la construction européenne par la création d’un “ gouvernement économique ” de la zone euro, avec un président permanent, donc à plein-temps et nommé pour cinq ans**, se félicite l’hebdo. (...) La chancelière a été un peu surprise par l’importance du geste européen du président français, d’autant que — Hollande en a conscience — le crédit de la France est très entamé outre-Rhin par des années de réformes ajournées... ” Hou, mais c’est la révolution...

Un gouvernement économique de la zone euro contre la montée des populismes

“ Pourquoi maintenant ?, se demande le mag. Précisément parce qu’il a craint la montée des populismes qui risquent, dans un an, lors des élections européennes, de faire un malheur. Pour le chef de l’Etat, ne pas agir, c’est laisser advenir la catastrophe... Même à l’UMP, certains élus, comme Christian Estrosi, redoutent que les listes du FN devancent les formations de droite. “ **L’Europe ne peut pas être une zone monétaire dépourvue de toute stratégie d’investissement, confiée au “ Point ” le président. La compétitivité n’est pas qu’une responsabilité nationale, c’est un enjeu communautaire**. Les esprits avancent. Nos partenaires ont compris que l’application dogmatique des règles de la concurrence se révèle très contraignante pour les entreprises européennes et bénéficie, en vérité, aux entreprises extracommunautaires ”.

Le plan “ réaliste ” de Hollande

“ **“ Je ne propose que des choses réalistes. On peut y arriver en deux ans ”, insiste François Hollande** avec l’optimisme qu’on lui sait, poursuit le journal. (...) Concrètement, Hollande propose d’abord de parvenir à **une harmonisation non pas des taux d’imposition des 17 pays de la zone euro mais des assiettes fiscales pour l’impôt sur les sociétés comme pour les revenus des particuliers**. Ce serait une première avancée. De la même façon, sur l’épargne, François Hollande envisage d’harmoniser les règles. Là, ce sont les Luxembourgeois et les Belges qui, généralement, sont rétifs. De la même façon, il s’agirait d’aboutir à **une harmonisation du mode de financement de la protection sociale et non de son degré de couverture, qui, lui, demeurerait à la discrétion des Etats en fonction de leurs traditions et des aspirations de leur peuple. Ce gouvernement ferait, bien entendu, de la lutte contre la fraude fiscale l’une de ses priorités**. Les Allemands, qui souffrent de l’évasion vers le Luxembourg, y sont très favorables. **Hollande évoque aussi la “ création d’un smic européen ”. Peu de chances que les Allemands y adhèrent** car ils ne possèdent un smic que dans certaines branches (BTP, entretien, peintres en bâtiment) ”

Comment Hollande voit le président du gouvernement économique européen

“ Quel président pour orchestrer ce “ gouvernement ” ? Afin de ne pas créer un embouteillage d’institutions qui ne ferait qu’ajouter à la bureaucratie bruxelloise, explique le mag, Hollande imagine plusieurs façons de fusionner des postes de président. La fenêtre de tir est favorable puisque, par chance, tous les exécutifs seront renouvelés l’an prochain. **Dans la première hypothèse, le président de la Commission de Bruxelles serait également le président de ce “ gouvernement économique ”. Un inconvénient, cependant : il est peu probable que le Parlement européen l’accepte dans la mesure où, sous sa casquette de président de la Commission, l’intéressé serait responsable devant le Parlement, alors qu’en tant que président du gouvernement économique, il ne le serait pas** ”. Aïe !

Une représentation parlementaire pour contrebalancer le gouvernement économique de la zone euro

“ Deuxième hypothèse, annonce “ Le Point ” : fusionner les postes de président du Conseil européen (désigné par les 27 chefs d’Etat et de gouvernement de l’Union) et du “ gouvernement économique ”, ce dernier n’exerçant son mandat que sur les 17 pays de la zone euro. Hollande n’a pas tranché cette question mais propose, **quelle que soit l’option retenue, de contrebalancer ce gouvernement économique par une représentation parlementaire des 17 pays de la zone euro. Dans ce cadre, ne siègeraient que les députés européens émanant de la zone euro. Enfin, dans tous les cas, le président du gouvernement économique s’appuierait sur les services de la Commission de Bruxelles pour exécuter les décisions**. Là encore, inutile de créer une deuxième administration bruxelloise... ”

Le double problème énergétique

“ Les choses sont plus délicates, constate "Le Pointé, concernant la politique énergétique dont ce “ gouvernement économique ” prendrait la charge, selon les vœux du président français. Les Etats-Unis, grâce au gaz de schiste, concurrencent durement l'Europe et creusent, *de facto*, de gros écarts de compétitivité dans les industries électro-intensives. **Le chef de l'Etat rêve d'associer les Allemands à la mise en place d'une politique de conversion massive vers les énergies renouvelables. Toutefois, il se heurte à un double problème : les Allemands ont pris une sérieuse avance dans ce domaine et travaillent avec... les Chinois. En outre, nos deux pays divergent sur le nucléaire depuis que Merkel a engagé l'arrêt des centrales allemandes ”.**

Ce qui va faire tiquer les Allemands

“ Enfin, conclut le journal, François Hollande a évoqué l'idée que le gouvernement économique puisse disposer d'un budget propre. Celui-ci pourrait être alimenté par la taxe sur les transactions financières, “ voire une partie de l'impôt sur les sociétés ”, confie-t-on à l'Elysée. **Le chef de l'Etat imagine également que ce gouvernement puisse emprunter. Là, les Allemands, allergiques à tout endettement européen, risquent de bloquer net.** En tout cas, Hollande n'a pas souhaité attendre les élections allemandes pour avancer ses pions. Une façon de montrer sa confiance en l'Allemagne, quelle que soit la couleur politique de ce partenaire ”.

Christine Lagarde avant l'arbitrage

Rayon affaires, vous le savez, Christine Lagarde est convoquée ce jeudi par les juges. “ Pourquoi l'ex-ministre de l'Economie a-t-elle accepté l'arbitrage qui a octroyé 403 millions d'euros à (Bernard Tapie) l'ancien propriétaire d'Adidas ? A-t-elle été manipulée ? Ou a-t-elle pris en toute connaissance de cause une décision qui fait aujourd'hui l'objet de poursuites pour “ complicité de détournement de biens publics ” ? “ Le Nouvel Obs ” s'interroge. “ **Bizarrement, remarque-t-il, pour comprendre ce dossier compliqué et dangereux, la studieuse Christine, qui dit avoir tourné et retourné chaque argument, ne convoque pas Bruno Bézard (directeur de l'Agence des Participations de l'Etat, le service de Bercy qui suit le dossier Tapie, ndlr) pour discuter avec lui de sa position, qu'elle juge “ conservatrice ”.** L'avis donné de vive voix, les yeux dans les yeux, par le directeur de l'APE ne lui semble pas indispensable, alors que, sur d'autres dossiers, elle le sollicitera. **Elle n'interrogera pas non plus Jean-Pierre Martel, avocat historique du Consortium de réalisation (CDR, l'organisme public qui gère le passif du Crédit Lyonnais après la déconfiture de la banque), qui s'est fortement opposé à l'arbitrage (...).** ” C'est bizarre, oui. Autre chose ?

Quand la ministre de l'Economie ne sait plus faire les soustractions

“ En cette fin 2008, alors que l'affaire (de l'arbitrage) fait les gros titres, souligne encore l'hebdo, l'attitude de la ministre ne laisse pas d'étonner. Ainsi, à l'Assemblée nationale, le 23 septembre 2008, le président de la commission des Finances — en l'occurrence Jérôme Cahuzac (hum, hum) — la soumet à la question. **Il veut savoir combien il restera aux époux Tapie sur leur extravagant pactole de 403 millions d'euros, une fois qu'ils auront remboursé leurs dettes envers l'Etat. La ministre finit par lâcher le chiffre de 30 millions. Comment peut-elle se tromper autant ? La somme que Tapie conserve est bien plus proche de 300 millions d'euros !** ” Bé alors, Christine, on sait plus faire les soustractions ?

Lagarde soutenue par Hollande ?

“ Au mieux, Christine Lagarde ne maîtrise pas son dossier, au pire, elle a quelque chose à cacher, observe le news. (...) Dans son réquisitoire introductif aux fins d'instruire, l'avocat général de la (Cour de Justice de la République) esquisse une interprétation cinglante des décisions de la ministre. “ **Sous l'apparente régularité d'une procédure d'arbitrage, écrit-il, se dissimule en réalité une action concertée en vue d'octroyer aux époux Tapie et aux sociétés dont ils détiennent, directement ou indirectement, le capital les sommes qu'ils n'avaient pu jusqu'alors obtenir** ” ni des tribunaux judiciaires ni des différentes tentatives de médiation. Christine Lagarde, elle, assure qu'elle ne demande qu'à s'expliquer et à mettre cette affaire derrière elle. (...) Celle dont “ Time Magazine ” se demande si elle “ peut sauver l'Europe ” pourra-t-elle rester à la tête du FMI si elle est mise en examen ? **Elle peut se targuer d'avoir toujours le soutien d'Angela Merkel. Mais aussi, d'une certaine manière, celui de François Hollande : aux dires de Stéphane Richard (directeur de cabinet de Lagarde à Bercy, ndlr), le président de la République ne devrait pas demander la démission de la directrice générale du FMI.** N'est-elle pas sa meilleure alliée pour faire entendre raison à Berlin sur la nécessité d'épargner la rigueur à l'Europe ? ” Tiens, tiens, si on s'était attendu... Mais on n'est pas au bout de nos surprises...

Lagarde “ protégée ” au nom de l'intérêt commun

Car “ Challenges ” a aussi enquêté sur “ l'affaire Lagarde ”... Comme “ Le Nouvel Obs ”, mais de manière plus affirmative, le magazine économique évoque le soutien accordé par François Hollande à Christine Lagarde. “ “ Tu resteras à la tête de France Telecom jusqu'à la fin de ton mandat, quoi qu'il arrive sur ce dossier ”, a promis François Hollande à Stéphane Richard lors (d'une réunion secrète à l'Elysée, le lundi 8 avril). Celui-ci l'a remercié, sans se faire d'illusions. “ **Si Stéphane peut servir de fusible pour protéger Christine Lagarde, il sera cramé sans états d'âme, risque un proche du chef de l'Etat. Dans l'instant, François aura oublié qui il est ”.** Car le président a réalisé à quel point la démission de la directrice du FMI serait préjudiciable à la France, après celle de Dominique Strauss-Kahn. Et alors qu'approche la fin du mandat de Pascal Lamy à l'OMC. “ Au stade d'incompétence et d'autoflagellation où l'on en est, on est tout à fait capable de pousser dehors le seul Français — en plus c'est une Française — qui reste dans les organisations internationales et de la remplacer par un quelconque Pakistanais pour lequel nous voterons des deux mains ”, grince un proche de Brice Hortefeux, le plus fidèle ami de Sarkozy ”. Sympa pour le Pakistanais...

La volonté de trouver un arbitrage ne date pas de Lagarde

La ressemblance entre le papier de “ L'Obs ” et celui de “ Challenges ” s'arrête là. Car le mag éco souligne un fait qui a visiblement

échappé à son confrère : “ La volonté de clore par une médiation ce dossier risqué pour l’Etat ne date pas de Christine Lagarde ”. Ah, ben, ça... “ **A Bercy, en 2001, explique en effet “ Challenges ”, Laurent Fabius y était déjà favorable, mais Jospin l’avait bloquée pour des raisons d’affichage politique. En 2002, sous Chirac, Francis Mer, ministre de l’Economie, est sollicité pour une transaction sur la base du “ ni riche, ni failli ” : il s’agit de sauver Tapie, sans l’enrichir aux frais de l’Etat.** Novice en politique, influencé par ses services, Mer ne bouge pas. **Mais en novembre 2004, six jours avant la date du procès en appel, Nicolas Sarkozy, désormais à Bercy, engage une médiation,** sous l’autorité de Jean-François Burgelin, ancien procureur général près la Cour de cassation ”. Et alors, et alors ?

Le codicille de Charles-Amédée de Courson

“ Le principe est toujours le même, répond Airy Routier. **On s’entend donc sur un compromis à 117, 5 millions d’euros, somme censée remettre les compteurs à zéro, compte tenu des dettes pendantes. Las ! La séance finale est dramatique : Charles-Amédée de Courson, membre de l’EPFR (établissement public qui coiffe le CDR, la société publique de défaillance chargée de payer l’addition des dossiers pourris laissés par le Crédit lyonnais), soutenu par Jean Veil et Jean-Pierre Martel, alors avocats du Crédit lyonnais et du CDR, ajoute un codicille : au nom de la “ morale publique ”, Bernard Tapie devra quitter sous trois mois son hôtel particulier, celui-là même où il avait été humilié par la vente sauvage de ses meubles, en 1993.** Cet hôtel du faubourg Saint-Germain — que son occupant “ squattait ”, à l’époque — est devenu un tel symbole que l’incriminé refuse tout net et préfère aller devant la cour d’appel. Bien vu : celle-ci lui donne raison sur le fond, lui accorde 1 euro de préjudice moral et 135 millions de réparation qui, avec les intérêts, seraient montés à 240 millions ”. Une belle opération, dites donc... Ah, c’était achement bien pensé, calculé, ce codicille, Mr de Courson...

“ Au nom des contribuables, Courson leur a coûté 286 millions en sus ”

Car, “ grâce ” à ce codicille et à ses retombées — notamment sur le “ moral ” de Charles-Amédée de Courson, plus résolu que jamais, si l’on en croit “Challenges”, à faire payer Tapie —, l’affaire s’éternisant et la procédure s’alanguissant (on vous passe les détails, faute de place, mais, si vous avez le temps, *please*, lisez le papier), l’addition finale a explosé : “ **Pourtant habile, compétent et doté d’un solide bon sens, Charles de Courson n’a cessé, face à Tapie, de dérailler, affirme l’hebdo. C’est ainsi qu’au nom de la défense des contribuables, Courson leur a coûté 286 millions en sus, soit la différence entre les 117 millions prévus par la première médiation, échouée sur le tabou de l’hôtel particulier, et 403 millions, intérêts compris, montant finalement retenu par le tribunal arbitral** ”. Pas à dire, c’était bien joué...

Lagarde : l’Elysée et Matignon sur la même ligne qu’un proche de Nicolas Sarkozy

Faut-il pour autant tout mettre sur le dos de Charles-Amédée et exonérer Lagarde de toute responsabilité, sachant qu’elle n’a pas été la première à vouloir “ arbitrer ” ? A vous de trancher... Vous hésitez ? Nous aussi, à dire vrai... Voyons voir ce que dit “ Challenges ” en conclusion, des fois que cela nous éclairerait : “ **“ Evaluer les risques, choisir une voie procédurale plutôt qu’une autre pour en finir avec un conflit inextricable et dangereux, entre dans le cadre des fonctions régaliennes de tout pouvoir ”, note un proche de Nicolas Sarkozy. Même son de cloche, désormais, relève l’hebdo, à l’Elysée et à Matignon,** où l’on estime, sans l’assumer publiquement, qu’il ne revient pas à la Cour de justice de juger des choix souverains de Christine Lagarde, encore moins de la chasser de la direction du FMI ”. Mouais... tout ça sent à la fois la décision “ de raison ” — commandée par la recherche d’efficacité plus que de vérité, qui n’est pas forcément condamnable et peut même être souhaitable en politique (voir la RP du 11 avril, paragraphe Comte-Sponville) — et... l’arrangement, ce qui est sacrément plus embêtant. Aura-t-on, jamais, les éléments permettant de juger de ce qu’il en est, réellement ? Amis de la presse hebdo, la question vous est posée...

A lire, encore

On voulait vraiment, VRAIMENT, y consacrer du temps et de la place, mais il est, une fois de plus, trop tard... S’il vous reste un seul petit instant — et un seul petit sou devant vous, **lisez l’interview que le philosophe Grégoire Chamayou donne aux “ Inrockuptibles ” sur “ le drone armé, utilisé par l’armée américaine depuis le début des années 2000, et bientôt par la France ”. Derrière le discours un peu jus de crâne, le papier pose de vraies questions, concrètes — et VRAIMENT préoccupantes — sur ce qu’est en train de devenir la guerre : “ Un télétravail. Tuer la journée, rentrer à la maison le soir ”.** Cela peut paraître exagéré, outrancier, raccolleur — ça ne l’est malheureusement pas du tout.

Tous vos hebdos en parlent, en raison de la diffusion du téléfilm “ Alias Caracalla ” les 25 et 26 mai sur France 3 : **“ l’affaire Moulin ”, le mystère de son arrestation, l’identité de ses “ donneurs ”, ne sont toujours pas résolus... Anecdote ? Le “ détail Moulin ” pose en fait de vraies questions sur le fonctionnement de la Résistance. Et c’est assez passionnant à lire — perturbant, surtout. Pour aller droit à l’essentiel, et au plus troublant, lisez l’interview de Daniel Cordier dans “ Le Point ”** plutôt que celle que l’ancien secrétaire de Jean Moulin a accordée à “ Télérama ”. Elle est, pour le moins... déstabilisante. Bonne semaine, les addicts de l’info ! A samedi, les fondus de pipolo !